

Que peut faire votre délégué syndical pour vous?



Votre délégué syndical est un membre de l'Institut qui travaille pour vous!

Les délégués syndicaux se battent pour ce qui est juste.

Ils veillent à ce que vous soyez traité équitablement et à ce que vous travailliez dans un environnement sain.

Les délégués syndicaux veillent à vos intérêts.

Ils vous informent de vos droits et traitent vos griefs.

Les délégués syndicaux vous informent.

Ils vous conseillent sur les politiques et les questions qui concernent votre travail et votre bien-être et vous informent sur les programmes et les services mis à votre disposition.

Votre délégué syndical de l'IPFPC : votre première ligne de défense !



L'Institut professionnel
de la fonction publique
du Canada

www.ipfpc.ca